



ginger group collaborative

# Planification de système pour la question des sans-abri

## ***Rapport en version définitive***

### **La planification du secteur pour les nouveaux arrivants qui sont des sans-abri ou qui risquent de le devenir**

présenté :  
à l'Équipe de renforcement de la capacité  
communautaire pour venir en aide  
aux sans-abri et à la Ville d'Ottawa  
le 30 octobre 2005

par : le réseau *Ginger Group Collaborative* d'Ottawa  
Kate McLaren  
Richard Marquardt  
Helen Patterson

avec l'organisme d'accueil : **annewright** and associates inc.  
1093B, croissant Normandy, Ottawa, K2C 0L9  
signal téléphonique : (613) 226-2232; télécopieur : (613) 226-4003;  
annewright@sympatico.ca; [www.annewright.ca](http://www.annewright.ca)

Le présent rapport a été financé par l'Initiative nationale pour les sans-abri, laquelle  
relève du gouvernement du Canada.

## **Table des matières**

<b>1.0</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
1.1	Faits antérieurs	1
1.2	Méthode de collecte des renseignements	2
<b>2.0</b>	<b>Examen du milieu</b>	<b>3</b>
<b>3.0</b>	<b>Questions de logement des nouveaux arrivants</b>	<b>7</b>
3.1	Absence de logement absolue et relative	7
3.2	Les causes de l'absence de logement chez les nouveaux arrivants	7
3.3	Répercussions de l'état de sans-abri chez les nouveaux arrivants	11
<b>4.0</b>	<b>Atouts</b>	<b>13</b>
4.1	Réseaux parallèles	13
4.2	Organismes d'aide aux immigrants	14
4.3	Organismes de services de logement grand public à l'échelle locale	15
4.4	Coordination du réseau	16
<b>5.0</b>	<b>Besoins et lacunes</b>	<b>17</b>
<b>6.0</b>	<b>Mesures ultérieures</b>	<b>20</b>
6.1	Options de recherche	20
6.2	Options de mesures	20
<b>Annexe A</b>	<b>Méthode de recherche et de consultation</b>	<b>22</b>
<b>Annexe B</b>	<b>Intervenants principaux</b>	<b>24</b>
<b>Annexe C</b>	<b>Guide d'interview</b>	<b>26</b>
<b>Annexe D</b>	<b>Références</b>	<b>30</b>

## 1.0 Introduction

La réalisation du présent rapport répond à une demande de la Direction du logement de la Ville d'Ottawa, dans le contexte de plusieurs activités de recherche, d'évaluation et de consultation en vue de la mise au point du Plan d'action communautaire pour prévenir et résoudre la question des sans-abri de la ville d'Ottawa. L'Équipe de renforcement de la capacité communautaire pour venir en aide aux sans-abri a élaboré la raison d'être et le mandat en juillet 2005. Elle a déterminé la priorité relative aux nouveaux arrivants par suite de consultations auprès de plusieurs intervenants importants et d'une table ronde spéciale. En outre, elle juge que les nouveaux arrivants qui risquent de devenir des sans-abri font face à des entraves et difficultés particulières, parfois exclusives, qui les distinguent du reste de la population d'Ottawa.

*« Bien que la présence de nouveaux arrivants sans-abri soit manifeste, la portée et la nature du problème demeurent inconnues. Un récent rapport de Tim Aubry sur le recours aux refuges donne certaines statistiques sur les nouveaux arrivants qui se présentent aux refuges, de sorte qu'il ne permet d'identifier que ceux qui sont déjà sans-abri. »* (Mandat de l'Équipe, le 26 juillet 2005)

En outre, l'Équipe juge qu'il convient de chercher particulièrement à comprendre la situation des nouveaux arrivants qui risquent de devenir des sans-abri : « ceux qui sont « mal logés », qui risquent de devenir des sans-abri (p. ex., par l'expulsion, etc.), ou dont le logement dépend du statut économique (p. ex., un emploi instable à faible rémunération, etc.)... »

Le présent rapport permet d'esquisser plusieurs de ces thèmes par un examen de la documentation, des entrevues auprès de plusieurs intervenants importants dans les organismes communautaires au service des nouveaux arrivants, et les entrevues avec les immigrants et réfugiés arrivés récemment.

À la section 2, nous montrons un bref examen du milieu, de façon à donner le contexte de notre étude. La section 3 montre nos constatations relatives aux principales difficultés en matière de logement que vivent les nouveaux arrivants à Ottawa, puis permet d'établir des comparaisons entre ces constatations et les conclusions dégagées dans la documentation examinée. La section 4 se compose d'un aperçu des services fournis aux nouveaux arrivants à Ottawa, ce qui permet de relever les atouts et les lacunes du système. La section 5 comporte plusieurs propositions et options à mettre en pratique ultérieurement, notamment la recherche et la défense des intérêts.

### 1.1 Faits antérieurs

En avril 2002, la conférence « Bâtir la mosaïque culturelle de la Ville d'Ottawa » traitant des questions qui touchent les communautés ethnoculturelles d'Ottawa a permis de relever plusieurs entraves auxquelles font face les nouveaux arrivants à Ottawa en quête de logement. Les participants à la conférence ont recommandé l'élaboration d'un plan pluriannuel au niveau de la ville afin de traiter les difficultés des nouveaux arrivants en matière de logement, de façon à intégrer des solutions à court terme et à long terme. Lors de cette même conférence, on a également préconisé une participation accrue des immigrants et membres de communautés ethnoculturelles minoritaires à Ottawa au processus politique [Local Agencies Serving Immigrants, 2002, n° 14, p. 21].

En guise de suivi à cette conférence, le groupe « The Ottawa Mosaic »\* a mené une étude d'exploration des atouts chez les collectivités des immigrants et des minorités visibles afin de traiter les difficultés prioritaires, notamment le logement. Outre le fait de déterminer les initiatives et atouts actuels à ce chapitre, l'étude a révélé le besoin d'établir un nouveau réseau pour traiter les besoins en logement des nouveaux arrivants, des minorités visibles et des autres groupes au sein de la population qui sont marginalisés dans le contexte du marché de l'habitation actuel. Le rapport fait valoir qu'un tel réseau permettra d'optimiser la participation au processus de planification communautaire, de rehausser la mise en commun de l'information et de déterminer les éléments prioritaires à mettre en pratique, notamment la recherche et la défense des intérêts (The Ottawa Mosaic, 2004).

Il convient d'envisager notre rapport dans cette optique. De fait, le présent rapport vise à relever les difficultés en matière de logement auxquelles font face les nouveaux arrivants à Ottawa; à donner un aperçu des services et autres atouts au sein de la collectivité afin de traiter ces difficultés; à déterminer les lacunes et besoins; et à proposer des options à mettre en pratique par l'administration municipale et la collectivité dans l'ensemble, y compris les nouveaux arrivants. Bâtir la mosaïque culturelle de la Ville d'Ottawa est un pari que nous souhaitons tous concrétiser.

## **1.2 Méthode de collecte des renseignements**

Notre rapport s'appuie sur les entrevues individuelles et de groupe menées auprès de plus de 30 principaux intervenants qui proviennent des organismes au service de la population immigrante, des organismes de soutien au logement, des refuges familiaux, des centres de ressources et de santé communautaires, des propriétaires de logements privés et gestionnaires immobiliers, des associations ethnoculturelles et religieuses, de même que des bailleurs de fonds aux niveaux fédéral et local. Grâce à l'appui de l'OCSIO (*Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa*), nous avons également mené des entrevues individuelles et de groupe auprès de 15 nouveaux arrivants à propos de leur expérience en matière de logement. Nous avons interviewé un chercheur à propos d'un rapport récent sur les nouveaux arrivants qui prend pour appui le Panel sur l'itinérance (Klodawsky et al., 2005). Voir l'annexe A, « Méthode de recherche et de consultation ».

Nous avons examiné la documentation traitant du logement et des sans-abri chez les nouveaux arrivants au Canada. Voir l'annexe D.

---

\* Le groupe « The Ottawa Mosaic » résulte des Local Agencies Serving Immigrants (LASI) et du Conseil de planification sociale d'Ottawa.

## 2.0 Examen du milieu

Selon les rapports de la presse écrite et un discours politique d'importance prononcé par le premier ministre en septembre 2005, le gouvernement fédéral se prépare à annoncer un accroissement substantiel de l'immigration au Canada et un plan de conception des nouvelles façons de travailler auprès des administrations municipales et gouvernements provinciaux quant au choix et à l'établissement des immigrants et réfugiés (Clark, 2005a; Clark, 2005b; Martin, 2005). Si le logement constitue une composante importante de ce travail, il s'inscrit néanmoins dans un ensemble élargi de difficultés sociales et économiques auxquelles font face les nouveaux arrivants ainsi que les organismes non gouvernementaux des niveaux municipal et local qui travaillent auprès de ces nouveaux arrivants.

Au Canada, ces difficultés sont énormes. Depuis 25 ans, les cycles successifs de nouveaux arrivants au Canada éprouvent de plus en plus de difficulté à trouver un emploi décent et à toucher des revenus supérieurs au seuil de pauvreté. D'après les constatations de Picot (2004), qui tire ses données de plusieurs sources, le taux d'arrivants récents (ceux qui sont arrivés dans les cinq dernières années) dont les revenus du ménage se situent en deçà du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada s'est accru, passant de 25 % en 1980 à 31 % en 1990 puis à 36 % en 2000, pendant que ce taux chez la population née au Canada a chuté, passant de 17 % en 1980 à 14 % en 2000. Cette tendance a eu lieu en dépit des changements apportés à la politique fédérale pour accorder la priorité aux demandeurs dont les compétences répondent aux besoins de l'économie du Canada, et malgré la hausse du niveau de scolarité chez les nouveaux arrivants. En 2001, 42 % des arrivants récents détenaient un grade universitaire, contre seulement 19 % en 1981. De fait, le taux d'augmentation du faible revenu était supérieur chez les immigrants ayant fait des études universitaires. De plus, Picot a constaté que la hausse du taux de faible revenu dans les grandes villes (Toronto, Montréal et Vancouver) se concentre fortement chez les nouveaux arrivants. En règle générale, la croissance des taux de pauvreté dans ces villes est tout à fait attribuable à la croissance des taux de faible revenu chez les nouveaux arrivants.

Parmi les raisons principales qui expliquent cette hausse du taux de pauvreté chez les nouveaux arrivants, il y a la difficulté croissante que ces derniers éprouvent sur le marché du travail. Le taux de chômage chez les nouveaux arrivants a augmenté considérablement au cours de la période allant de 1981 à 2001 (deux années de recensement qui présentent également des similitudes en matière de cycle économique). Parmi les nouveaux arrivants qui se trouvaient au Canada depuis moins d'un an, le taux de chômage s'établissait à 17 % en 1981 et à 30 % en 2001; parmi ceux arrivés au pays au cours des cinq dernières années, ce taux s'établissait à 7 % en 1981 et à 13 % en 2001 (Lochhead, 2003).

Il existe également une documentation abondante traitant du sous-emploi chez les nouveaux arrivants qui ont trouvé un emploi. Une enquête de Statistique Canada (2003) révèle qu'au moins 60 % des nouveaux arrivants œuvrent dans des domaines autres que ceux dans lesquels ils ont travaillé avant d'arriver au Canada, et ce, tant chez les diplômés universitaires que ceux dont le niveau de scolarité est inférieur. Parmi les raisons principales expliquant cet état de choses, il y a la difficulté que les nouveaux arrivants éprouvent à faire reconnaître leur expérience et leurs titres professionnels. Plus des trois quarts des nouveaux arrivants au Canada détiennent certaines compétences; chez les immigrants de la composante économique, cette caractéristique y est pour beaucoup dans leur acceptation au Canada. Cependant, après six mois, les

employeurs, établissements d'enseignement ou organismes professionnels n'avaient reconnu que les compétences de 26 % des nouveaux arrivants détenant celles-ci. Ce problème est bien connu; à l'échelle nationale, il se traduit par une énorme sous-utilisation des habiletés ainsi qu'une perte de productivité.

Si Picot examine la gamme d'explications avancées quant au recul de la situation économique et du marché du travail chez les nouveaux arrivants, son analyse ne permet pas de dégager des conclusions nettes. Tandis que certaines descriptions mettent en évidence les caractéristiques changeantes des nouveaux arrivants, d'autres insistent sur le milieu social, économique et politique auquel ils font face au Canada. Or, les deux côtés de la médaille se révèlent tout aussi pertinents. D'une part, la proportion de nouveaux arrivants en provenance des États-Unis, de l'Europe du Nord, de l'Europe du Sud, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et centrale et de l'Asie du Sud-Est a chuté, passant de 65 % en 1981 à 28 % en 2001. Pendant la même période, la proportion de nouveaux arrivants en provenance de l'Europe de l'Est, de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est, de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique a grimpé, passant de 35 % à 72 %. C'est ainsi que certains affirmeront qu'il est possible d'attribuer en partie la détérioration des résultats aux différences des pays d'origine, particulièrement en ce qui a trait à l'obstacle des langues et à la qualité des systèmes de scolarisation. Picot fait remarquer une baisse du rendement quant à l'expérience professionnelle de l'étranger, en particulier l'expérience acquise dans les pays d'origine les plus récents. Cela dit, cette réalité ne désigne au mieux qu'un seul côté de la médaille. D'autre part, il faut prendre note des changements considérables apportés à la structure de l'économie du Canada pendant cette période ainsi qu'aux caractéristiques de la main-d'œuvre dans l'ensemble. Au cours des vingt dernières années, on a constaté une hausse marquée de la proportion de diplômés universitaires et collégiaux nés au Canada, de sorte que la plupart des nouveaux venus sur le marché du travail éprouvent à l'heure actuelle davantage de difficulté à trouver un emploi dans leur domaine que leurs prédécesseurs. En outre, compte tenu du caractère changeant des conditions du marché du travail, les nouveaux venus peuvent perdre rapidement l'accès aux postes qui offrent de bonnes perspectives d'emploi; une telle situation a eu lieu lors de l'effondrement du secteur technologique à Ottawa après l'an 2000. Par conséquent, les nouveaux arrivants s'insèrent dans un marché du travail plus concurrentiel et instable que par le passé.

La fréquence et l'étendue de la pauvreté chez les nouveaux arrivants dépend également des compressions au niveau et à l'offre de l'aide sociale, particulièrement ici en Ontario, où le gouvernement provincial a réduit les prestations de plus de 21 % il y a dix ans, laissant même ce niveau chuter par suite de l'inflation depuis ce temps. Les nouveaux arrivants qui ne parviennent pas à trouver de l'emploi et dont l'épargne personnelle s'épuise dans les mois suivant leur arrivée doivent s'en remettre à l'aide sociale en guise de soutien. Qui plus est, le soutien du revenu à l'intention des réfugiés parrainés par le gouvernement, en vertu du Programme d'aide aux réfugiés, est inférieur à l'aide sociale et prend fin après 12 mois.

Depuis 1991, le gouvernement fédéral a négocié des ententes avec la plupart des provinces et territoires quant à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants. Or, une telle entente n'a pas été conclue jusqu'à présent avec le gouvernement de l'Ontario, province qui accueille de loin le plus grand nombre de nouveaux arrivants. On a déterminé que cette « incertitude de régie » nuit considérablement à l'élaboration d'une solution efficace aux difficultés auxquelles font face les nouveaux arrivants en Ontario [Mwarigha M.S., 2002, n° 67]. En 2004, des négociations officielles ont toutefois été amorcées et devraient se traduire en 2005 par une entente Canada-Ontario relative

à l'immigration. Il est prévu que l'entente permettra aux municipalités de jouer un rôle dans la planification des politiques et programmes, et que le financement du gouvernement fédéral quant à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants, qui transitent par la province, augmentera considérablement. Selon une source, le financement du gouvernement fédéral destiné à l'Ontario devrait s'accroître pour passer d'environ 800 \$ (montant actuel) à environ 3 000 \$ pour chaque nouvel arrivant, ce qui élargira considérablement les services à l'intention des nouveaux arrivants.

Chaque année, on accueille ici à Ottawa environ 8 000 nouveaux arrivants. En 2001, 21,8 % de la population était née à l'étranger\*. La collectivité d'Ottawa fait état d'une diversité culturelle plus marquée que par le passé. En 2001, les minorités visibles comptaient pour environ 15 % de la population, pourcentage qui devrait doubler d'ici 2020 (document de United Way/Centraide Ottawa, 2004, p. 12). La même année, 55 % des nouveaux arrivants à Ottawa étaient des immigrants de la composante économique, c'est-à-dire des travailleurs qualifiés et des entrepreneurs ainsi que leurs personnes à charge; 24 % des nouveaux arrivants à Ottawa faisaient partie de la catégorie des parents, rejoignant des membres de la famille arrivés antérieurement. Les réfugiés comptaient au total pour environ 21 % des nouveaux arrivants, proportion considérablement plus élevée que la moyenne nationale de 14 % (Centre syndical et patronal du Canada, s.d., p. 5). Des nouveaux arrivants en 2001, 51 % détenaient un grade universitaire et, dans une autre proportion de 15 %, un certificat d'une école de métier ou un diplôme postsecondaire d'un autre type (ibid., p. 6).

Les nouveaux arrivants à Ottawa, admis au pays lors des dix dernières années, sont deux fois plus susceptibles de connaître la pauvreté que la population dans l'ensemble. En 2000, selon une étude du Conseil canadien de développement social, 64 % des nouveaux immigrants de la Ville d'Ottawa (d'après les anciennes délimitations) touchaient des revenus inférieurs au seul de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, contre 28 % de la population dans l'ensemble; à cet égard, les proportions de la région métropolitaine de recensement élargie d'Ottawa-Hull sont comparables (Lee, 2000). En outre, selon une analyse récente du Conseil de planification sociale, 49 % des nouveaux immigrants seuls à Ottawa touchaient des revenus inférieurs au SFR, contre 30 % chez les particuliers non immigrants; 19 % des familles économiques\* composées de nouveaux immigrants touchaient des revenus inférieurs au SFR, contre 9 % des familles économiques composées de non-immigrants (Conseil de planification sociale d'Ottawa, 2003, p. 42).

De toute évidence, cette fréquence de faible revenu chez les nouveaux arrivants est liée au chômage et au sous-emploi du marché du travail à Ottawa (Centre syndical et patronal du Canada, s.d., p. 10).

Les réfugiés sont moins susceptibles de détenir des habiletés pour lesquelles la demande est élevée dans le marché du travail à Ottawa et, par conséquent, sont plus susceptibles de chômer ou d'occuper des emplois peu rémunérés.

---

\* Profil de communauté d'Ottawa établi par Statistique Canada, d'après le Recensement de 2001. Voir le [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

\* La famille économique consiste en groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption (Conseil de planification sociale d'Ottawa, 2003, p. 45).

Ces difficultés vécues par rapport au marché du travail et au faible revenu sont directement liées à la question des sans-abri chez les nouveaux arrivants, sujet de l'analyse ci-après.

### 3.0 Questions de logement des nouveaux arrivants

#### 3.1 Absence de logement absolue et relative

Dans le contexte de notre étude, nous avons procédé à l'examen des difficultés auxquelles les nouveaux arrivants font face par rapport à l'absence de logement toutes catégories confondues, allant de l'absence de logement absolue à l'absence de logement relative ou « cachée ». Nous définissons l'absence de logement absolue par le manque total de refuges contraignant les particuliers à se réfugier dans un abri temporaire, une église ou une mosquée, ou à dormir dans un véhicule, dans la rue, sur un banc public ou dans un immeuble abandonné. Nous définissons l'absence de logement relative ou cachée par le fait d'habiter un logement surpeuplé ou défectueux, de risquer l'expulsion, de consacrer plus de 50 % du revenu au logement, de vivre la violence en milieu familial, de devoir dormir temporairement chez autrui, ou par toute autre raison pour laquelle les particuliers risquent de connaître l'absence de logement absolue (Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), 1987).

La fréquence de l'absence de logement absolue chez les nouveaux arrivants à Ottawa ne constitue qu'une infime fraction du problème dans l'ensemble. Selon les données du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), moins de 9 % des célibataires dans les refuges depuis le début de 2004 étaient immigrants ou réfugiés. Au cours de la même période, les immigrants et réfugiés comptaient pour environ 25 % des familles dans les refuges pour familles\*.

Les données sur l'absence de logement relative ou cachée à Ottawa sont restreintes. L'organisme Centraide estime que 26 % des immigrants habitent un logement surpeuplé, contre 3 % des résidents nés au Canada, et que 41 % des immigrants consacrent plus de 30 % de leur revenu brut au logement, contre 24 % des résidents nés au Canada (United Way/Centraide Ottawa, 2004, p. 14).

#### 3.2 Les causes de l'absence de logement chez les nouveaux arrivants

Les causes principales de l'absence de logement absolue et cachée chez les nouveaux arrivants à Ottawa sont le revenu inadéquat attribuable à la difficulté à trouver de l'emploi ainsi que la faible rémunération. À ces causes s'ajoute la pénurie de logements à prix abordables. Les nouveaux arrivants qui habitent les refuges à Ottawa sont beaucoup plus susceptibles de faire état de ces raisons économiques afin d'expliquer leur état de sans-abri que les résidents de refuges nés au Canada, et beaucoup moins susceptibles d'imputer leur condition à des questions de santé mentale ou à la dépendance (Klodawsky et al., 2005). Cependant, une proportion considérable de la population des nouveaux arrivants sans-abri impute sa situation à la violence en milieu familial. De plus, la rupture de l'engagement de parrainage peut fragiliser les nouveaux arrivants qui en dépendent, ces derniers risquant de devenir sans-abri. En outre, les pratiques discriminatoires des propriétaires de logements peuvent compliquer les efforts des nouveaux arrivants cherchant à obtenir un logement adéquat. Nous analyserons chacune de ces causes à tour de rôle.

---

\* SISA, base de données agrégées de la Ville d'Ottawa, rapport en date du 31 août 2005.

Bon nombre de nos intervenants nous ont affirmé qu'à leur sens, l'emploi constitue la question prioritaire des nouveaux arrivants à Ottawa. Nous avons entendu parler à répétition de leur expérience qui suit un scénario répandu : les nouveaux arrivants – qu'il s'agisse de particuliers ou de familles – à Ottawa nourrissent de grandes attentes et possèdent une épargne suffisante leur permettant de tenir le coup pendant une période de transition de plusieurs mois. Cependant, ces nouveaux arrivants se heurtent aussitôt à des entraves au moment d'accéder au marché du travail. On ne reconnaît ni leurs compétences ni leur expérience; les demandes d'emploi qu'ils envoient demeurent sans réponse, leur réseau de contacts est restreint et ils ne détiennent pas les renseignements pouvant les aider à trouver un emploi dans leur domaine. Les compétences linguistiques posent souvent problème; s'ils ne maîtrisent pas l'anglais, ils n'ont pas accès à une grande partie du marché du travail. De plus, la plupart des nouveaux arrivants ne sont pas parfaitement bilingues (anglais, français), ce qui restreint leurs possibilités à Ottawa. Les nouveaux arrivants nous disent qu'il est difficile sans emploi ni cote de solvabilité d'obtenir un logement locatif, de sorte qu'ils peuvent dilapider leur épargne rapidement en frais d'hôtel. De nombreux nouveaux arrivants sont consternés par cette réalité – particulièrement ceux qui sont admis comme immigrants de la composante économique – car les agents d'immigration du Canada à l'étranger les portent à croire que le marché du travail au Canada nécessite leurs habiletés. Nombre d'entre eux acceptent alors l'emploi qu'ils peuvent trouver dans le marché du travail secondaire, où les niveaux de rémunération et le nombre d'heures de travail offerts ne suffisent même pas le plus souvent à maintenir un particulier au-dessus du seuil de la pauvreté et se révèlent tout à fait inappropriés au soutien d'une famille. Dans une telle situation, de nombreux nouveaux arrivants doivent consacrer plus de 50 % de leur revenu au logement; il arrive que le paiement du bail accapare jusqu'à 85 % du revenu, au dire d'un gestionnaire immobilier qui compte de nombreux nouveaux arrivants parmi ses locataires.

Dans le cas de nombreux réfugiés, la situation se complique davantage. À leur arrivée, les réfugiés parrainés ont accès à une maison d'accueil et reçoivent pendant les 12 premiers mois une allocation de subsistance en vertu du Programme fédéral d'aide aux réfugiés. Selon nos intervenants, puisque cette allocation ne permet pas de couvrir les dépenses de base à prix courant, les réfugiés parrainés qui n'arrivent pas à trouver du travail doivent consacrer plus de 50 % de leur allocation au paiement du bail lorsqu'ils quittent la maison d'accueil. S'ils n'ont pas trouvé de travail après 12 mois, ils doivent présenter une demande d'aide sociale à l'Ontario au travail. Les demandeurs du statut de réfugié se trouvent dans une situation plus précaire, particulièrement les arrivants qui possèdent peu de ressources. Il est hors de question de trouver une quelconque source de revenu à court terme et, pour plusieurs, se rendre à un refuge constitue la seule option. Jusqu'à récemment, les demandeurs du statut de réfugié comptaient pour une proportion phénoménale des nouveaux arrivants dans les refuges. Klodawsky et al. (2005) ont constaté que 10 % des nouveaux arrivants dans les refuges imputaient leur état de sans-abri directement à leur statut de réfugié; 40 % des réfugiés de leur échantillon en étaient encore à demander le statut de réfugié. Les demandeurs du statut de réfugié peuvent présenter une demande de permis de travail. Toutefois, selon nos intervenants, ces demandeurs font face à des entraves plus considérables que celles relatives à l'entrée sur le marché du travail des autres nouveaux arrivants à cause de la réticence des employeurs à les embaucher. De plus, bon nombre n'entretiennent aucun lien avec les réseaux parallèles pouvant leur donner accès à l'emploi et au logement. La documentation relative aux difficultés de logement auxquelles font face les réfugiés des autres collectivités au Canada tend à confirmer cette situation (Miraftab, 2000; Murdie, 2001; Zine, 2002; Murdie, 2003; Ballay et

Bulthuis, 2004). Récemment, les travailleurs dans les refuges ont remarqué une baisse du nombre de demandeurs du statut de réfugié dans les refuges, en raison de l'entrée en vigueur en décembre 2004 de l'Entente sur les tiers pays sûrs conclue avec les États-Unis. Cette entente ainsi que les autres pratiques axées sur la sécurité que le gouvernement du Canada a mises en application compliquent beaucoup plus l'arrivée des réfugiés au Canada. Bien qu'il s'agisse d'une question différente, celle-ci comporte parmi ses répercussions une baisse du recours aux refuges par les demandeurs du statut de réfugié à Ottawa.

Les immigrants et réfugiés parrainés par le secteur privé risquent également de devenir sans-abri s'il y a rupture de leur parrainage. Selon plusieurs de nos intervenants, cette situation arrive fréquemment. Les nouveaux arrivants parrainés sont moins susceptibles de détenir des habiletés pertinentes au marché du travail, de sorte qu'ils risquent de vivre dans l'isolement social. Cet état de choses est particulièrement avéré dans le cas des personnes âgées qui subissent une rupture du parrainage. Il est possible que ces personnes ne maîtrisent ni l'anglais ni le français, qu'elles aient peu ou pas de possibilités de se trouver un emploi, ou qu'elles ne possèdent ni épargne ni éléments d'actif.

D'autres sources permettent de bien documenter les difficultés suscitées par l'emploi et le revenu connexe des nouveaux arrivants, de même que les efforts pour traiter celles-ci à Ottawa\*. Ces difficultés s'exacerbent par la pénurie de logement abordable pour la population à faible revenu qui habite Ottawa. Certains de nos intervenants nous ont révélé que s'il y a eu hausse ces dernières années du taux d'inoccupation des logements locatifs, cette hausse a cependant touché en premier lieu les unités de logement haut de gamme sans élargir la disponibilité du logement à prix abordable.

La pénurie de logement social constitue un problème chronique. La liste d'attente s'étend de cinq à sept ans dans le cas des familles de nouveaux arrivants, et d'environ un à deux ans dans le cas des personnes âgées. L'état de nouvel arrivant d'un particulier ne constitue pas en soi un facteur accordant la priorité à ce particulier dans la liste d'attente des logements sociaux. Cependant, l'absence de logement absolue constitue l'un des trois motifs donnant droit à l'accès prioritaire, et il est possible que les nouveaux arrivants soient plus susceptibles de se trouver dans cette situation que les autres. Chez les collectivités de nouveaux arrivants, il semble bien admis que l'état de sans-abri, la fuite face à la violence en milieu familial et la sécurité constituent les trois motifs donnant la priorité sur la liste d'attente des logements sociaux. Klodawsky et al. (2005) signalent que dans les refuges, les résidents nés à l'étranger sont bien au fait des logements sociaux; quelque 80 % d'entre eux se trouvaient sur la liste d'attente et 33 % d'entre eux figuraient sur la liste prioritaire. Nous avons entendu parler de nouveaux arrivants se plaignant du fait que d'autres nouveaux arrivants avaient la préséance en emmenant leur famille à un refuge ou en affirmant de façon erronée être victimes de violence en milieu familial. Hormis leur témoignage, nous ne pouvions trouver d'autres preuves à cet égard; cependant, cette perception peut comporter en soi un effet dommageable puisqu'elle tend à miner la légitimité du système.

---

\* Voir par exemple, les rapports sur le travail du projet Travailleurs formés à l'étranger (Centre syndical et patronal du Canada, 2003; projet Travailleurs formés à l'étranger, 2004; Centre syndical et patronal du Canada, s.d.; Centre syndical et patronal du Canada, s.d.).

La plupart des problèmes relatifs au logement social ne touchent pas uniquement les nouveaux arrivants. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les analyser de façon approfondie dans le présent document. Néanmoins, il est possible que les conditions propres aux nouveaux arrivants exacerbent les problèmes relatifs au réseau du logement social. Aux abris familiales, il faut accepter le premier unité de logement offert. Cette situation peut compliquer la vie des nouveaux arrivants dont les réseaux de soutien social se concentrent géographiquement dans certains quartiers de la ville. La *Loi sur la réforme du logement social* de 2003 a haussé considérablement le niveau de déclaration obligatoire à propos des changements à la situation d'emploi, au revenu et à la composition du ménage. Les travailleurs de première ligne en logement et en établissement nous ont révélé que le fardeau des documents administratifs s'est accru considérablement par suite de la *Loi*. En vertu des lignes directrices, les nouveaux arrivants qui maîtrisent mal l'anglais ou le français, ou dont les capacités de lecture et d'écriture sont faibles, risquent l'expulsion s'ils ne présentent pas leur déclaration en temps opportun.

Klodawsky et al. (2005) ont remarqué qu'il y a « un grand nombre à Ottawa de personnes sans-abri nées à l'étranger qui sont des femmes, particulièrement des réfugiées avec enfants » (p. 40).

*Manifestement, il existe à Ottawa une grappe de femmes réfugiées sans-abri avec enfants qui font face à un ensemble complexe de difficultés. Celles-ci se rapportent à la cadence à laquelle elles peuvent présenter leur demande du statut de réfugié, à leur profil défavorisé en matière de scolarisation et de compétences linguistiques de même qu'à leurs responsabilités à l'égard d'un grand nombre d'enfants. Il est urgent de traiter globalement et intégralement les difficultés d'établissement particulières qui les touchent en particulier (p. 41).*

À partir d'une étude sur les réfugiées somaliennes de Toronto (Israelite et al., 1999) à laquelle ils font référence, Klodawsky et al. semblent indiquer que ce groupe est susceptible d'éprouver des difficultés ayant trait à la langue anglaise, à une scolarisation limitée, aux problèmes de communication interculturelle, au chômage, à la condition monoparentale, à l'isolement social et à l'impression de se sentir inutile. En ce qui concerne la situation à Ottawa, cette perspective a été confirmée par plusieurs de nos intervenants. Bon nombre des nouveaux arrivants dans les refuges pour familles se composent de femmes africaines chefs de famille qui sont arrivées au Canada à titre de réfugiées. Dans certains cas, ces femmes étaient chefs de famille monoparentale à leur arrivée, tandis que dans d'autres cas, des circonstances survenues à la suite de leur arrivée ont contraint ces femmes à se rendre à un refuge pour familles. Il semble qu'elles soient nombreuses à nécessiter des services spécialisés, notamment le soutien au revenu, le logement, l'alphabétisation et la formation linguistique, de même que l'aide pour subvenir aux besoins des enfants et jeunes de leur famille. Cela dit, il n'existe pas encore à notre connaissance de recherches traitant des besoins de ce groupe particulier parmi les nouveaux arrivants à Ottawa.

Outre les problèmes déjà mentionnés, bon nombre des nouveaux arrivants font face à des entraves structurelles dans l'accès au logement. Les propriétaires de logements demandent habituellement une lettre de référence ainsi qu'une certaine attestation quant à la capacité du particulier à payer le loyer, comme le bordereau de paie d'un employeur, un relevé bancaire, une vérification du dossier de crédit et le cosignataire du bail, ou l'une et l'autre de ces exigences. Or, bon nombre de nouveaux arrivants ne

peuvent satisfaire ces exigences. Les nouvelles arrivantes ont tendance à être particulièrement défavorisées, puisqu'elles sont moins susceptibles d'avoir accès à un cosignataire ou à des antécédents en matière de crédit. En outre, les nouvelles arrivantes qui comptent des familles nombreuses font face à certains problèmes, puisque l'offre de grandes unités de logement (comportant quatre ou cinq chambres à coucher) est très restreinte dans la Ville, d'autant plus que les propriétaires de logements refusent souvent de les louer à ces nouvelles arrivantes à cause de la taille de leur famille. Dans certains cas, la taille de leur famille est considérable en raison de pratiques culturelles différentes, telles que les ménages multigénérationnels et l'inclusion de membres de la famille élargie.

Plusieurs intervenants nous ont révélé que les propriétaires de logements exercent également de la discrimination en fonction de la couleur de la peau, de la religion, de l'accent et de l'origine culturelle, ce qui constitue une infraction aux droits civils des nouveaux arrivants. Cependant, il est rare que cette discrimination soit exercée de façon ouverte. Par exemple, le propriétaire de logements dira au nouvel arrivant qu'une unité de logement « est déjà louée » lorsqu'il se rend en personne pour le visiter. Par la suite, un travailleur de première ligne en logement vérifiera auprès du même propriétaire de logements pour constater cependant que la même unité de logement demeure à louer. Selon de nombreux intervenants, les personnes de race noire – particulièrement si elles sont francophones – sont beaucoup plus susceptibles de subir ce genre de discrimination que les autres minorités visibles. Cela dit, les nouveaux arrivants rechignent habituellement à porter plainte devant une telle discrimination, en partie parce qu'ils se préoccupent de résoudre leurs problèmes d'établissement immédiats et parce qu'ils n'ont pas accès aux renseignements de base relatifs à leurs droits.

Notre échantillon restreint de propriétaires de logements nous a affirmé par expérience que la plupart des immigrants méritent d'être choisis comme locataires, puisqu'ils travaillent fort, acquittent leur loyer à temps et obtiennent le soutien d'organismes d'aide à l'établissement. Il n'est pas exclu que des propriétaires de logements « sympathiques à la cause des nouveaux arrivants » fassent preuve d'égalitarisme dans une certaine mesure. Cela dit, la recherche réalisée à propos de la discrimination en matière de logement ne nous a pas permis d'attester l'égalitarisme ou la discrimination à l'égard des nouveaux arrivants.

### **3.3 Répercussions de l'état de sans-abri chez les nouveaux arrivants**

Les nouveaux arrivants au Canada nourrissent pour la plupart des attentes élevées. Lorsqu'ils font face aux difficultés que nous avons décrites préalablement, ils réagissent différemment. Certains nouveaux arrivants résistent tout simplement mieux que d'autres. Néanmoins, les facteurs que sont le choc culturel, la séparation des proches, l'isolement social, la difficulté à trouver de l'emploi et à obtenir un revenu de même que l'état de sans-abri ou le risque de connaître cet état, une fois combinés, peuvent causer la maladie mentale s'ils persistent au fil du temps. Cet état de choses peut toucher particulièrement les réfugiés qui présentent un trouble de stress post-traumatique.

Klodawsky et al. (2005) ont constaté chez les résidents dans les refuges qui sont nés à l'étranger un état de santé mentale et physique supérieur à celui des résidents dans les refuges qui sont nés au Canada, ce qui semble indiquer que les questions de santé mentale ne constituent pas une cause importante de l'état de sans-abri chez les nouveaux arrivants. Toutefois, plusieurs de nos intervenants ont révélé des

manifestations de stress, de colère et de dépression nerveuse chez les nouveaux arrivants attribuables à la combinaison de ces facteurs, et ils estiment qu'il s'agit d'une préoccupation grave. D'autres ont décelé des sentiments de honte chez les jeunes dont les familles habitent les refuges. Certains avancent des hypothèses sur le fait que ces sources de stress puissent causer la violence en milieu familial.

Nous avons relevé l'existence de recherches portant sur ce sujet à Toronto (Elmi, 1999; Zine, 2002; Access Alliance Multicultural Community Health Centre, 2003), sans toutefois en trouver qui ont été réalisées à Ottawa, au-delà des constatations du premier cycle du Panel sur l'itinérance (Klodawsky et al., 2005).

En outre, il convient de faire de plus amples recherches sur la question de l'absence de logement cachée. Les travailleurs de première ligne en logement et en établissement nous ont révélé que le surpeuplement des logements est fréquent et que la plupart des logements locatifs auxquels les personnes à faible revenu ont accès ne satisfont pas aux normes de base. Un intervenant nous a révélé que « la question de l'absence de logement cachée est considérable », affirmation confirmée par plusieurs autres. Une fois de plus, nous n'avons cependant pu trouver de recherches portant sur l'expérience particulière de l'absence de logement cachée par rapport aux nouveaux arrivants à Ottawa.

## 4.0 Atouts

Dans l'esprit de la démarche axée sur les atouts relative au groupe « The Ottawa Mosaic » dans sa récente étude (2004), examinons maintenant les atouts de la collectivité afin de traiter les difficultés de logement des nouveaux arrivants.

### 4.1 Réseaux parallèles

La recherche faite dans d'autres villes semble indiquer que la plupart des nouveaux arrivants obtiennent et gardent leur logement grâce au soutien des réseaux parallèles constitués de la famille, des amis et des collectivités culturelles ou confessionnelles. Parmi les services obtenus de cette façon, il y a le logement à court terme à l'arrivée, la recherche de logement, les services de traduction et d'interprétation culturelle dans les rapports avec les propriétaires de logement, la cosignature du bail et l'aide financière. Très souvent, les collectivités confessionnelles dont le centre d'action se situe dans les mosquées, les temples, les synagogues ou les églises sont au cœur de ces réseaux. Les services qu'elles apportent prennent une importance cruciale; sans eux, les ONG et organismes municipaux feraient face à de plus grandes demandes de soutien (Miraftab, 2000; Zine, 2002; Murdie, 2003; Ballay et Bulhuis, 2004).

En outre, la même documentation permet de déterminer les limites importantes quant à la capacité des réseaux parallèles. L'hébergement parallèle des nouveaux arrivants se limite à une période à court terme, puisque cette situation exige beaucoup des hôtes, qu'il s'agisse de la famille, des amis ou d'un centre religieux ou culturel. Les renseignements sur les difficultés de logement, particulièrement au chapitre des droits des locataires, sont souvent manquants. Qui plus est, on constate la précarité ou l'absence des réseaux parallèles dans certaines collectivités, particulièrement chez les nouveaux arrivants de pays d'émigration récents. Par conséquent, il est très souhaitable de faire de la recherche sur l'état des réseaux parallèles toutes collectivités confondues et de mettre au point des méthodes novatrices afin de renforcer ces réseaux.

De toute évidence, les réseaux parallèles constituent un important atout afin de traiter les besoins en logement des nouveaux arrivants à Ottawa. Selon nos intervenants, les contacts sociaux et familiaux aident à la recherche de logements qui, pour la plupart, ne sont jamais annoncés. Ces contacts procurent un logement « de transition » (c.-à-d. un refuge temporaire avant de trouver leur propre logement), ce qui permet dans certains cas aux nouveaux arrivants qui vivent l'absence de logement absolue d'éviter les refuges. Les contacts sociaux et familiaux procurent un soutien matériel, notamment la traduction, la cosignature du bail et des prêts servant à payer le loyer. À Ottawa, selon nos sources, si certaines collectivités sont dotées de réseaux solides, telles que la chinoise, la vietnamienne et la somalienne, d'autres n'en comptent aucun.

Au sein de la collectivité musulmane, le comité de la Zakat à la Mosquée principale d'Ottawa fournit une aide parallèle, notamment une aide financière servant à payer le loyer, la cosignature du bail, les références destinées aux propriétaires de logement, la traduction ainsi que l'aide à l'intention des réfugiés. Le personnel de la mosquée est intervenu lorsque des problèmes de communication ont eu lieu entre la population musulmane et le propriétaire du grand ensemble d'habitations collectives Bayshore, propriété de Minto. Il a récemment fait l'achat d'un immeuble à quatre unités pour fournir un logement de transition aux femmes et aux enfants lorsqu'il y a éclatement de la famille.

Il arrive parfois que les réseaux parallèles s'unissent de façon à constituer des initiatives organisées, telles que la Multifaith Housing Initiative (MHI), qui incite les collectivités confessionnelles à intervenir en matière de logement abordable. La MHI possède cinq unités de logement et prévoit en posséder dix de plus. Bien qu'il n'existe pas de mécanisme d'attribution particulier à l'intention des nouveaux arrivants, certains membres ont coutume d'aider les réfugiés et on peut prévoir qu'ils poursuivront dans cette lancée.

## 4.2 Organismes d'aide aux immigrants

Les six organismes d'aide aux immigrants qui composent le réseau des LASI (Local Agencies Serving Immigrants) procurent une vaste gamme de services d'établissement à l'intention des nouveaux arrivants, notamment l'aide pour traiter la difficulté de logement. Les LASI ont choisi d'axer leurs efforts en réseau pour ce qui est des difficultés relatives à l'emploi, à partir du principe selon lequel il s'agit de la difficulté la plus cruciale à laquelle font face les nouveaux arrivants. Cela dit, tous les membres des LASI admettent que le logement constitue également une question cruciale, si bien que tous fournissent des services à cet égard.

Le Centre catholique pour immigrants (CCI) gère la Maison d'accueil. L'objectif de cet établissement est double. D'une part, il fait fonction essentiellement de refuge de transition à l'intention des réfugiés parrainés par le gouvernement et des divers autres demandeurs du statut de réfugié et immigrants qui y ont été aiguillés par Ontario au travail; d'autre part, il sert de refuge d'urgence ordinaire à l'intention des nouveaux arrivants sans-abri. La Direction du logement de la Ville d'Ottawa accorde un financement journalier allant jusqu'à 25 lits par refuge d'urgence. La Maison d'accueil comporte 24 chambres qui peuvent accueillir au total 96 personnes. De plus, le CCI procure des services de soutien à la recherche de domicile, de médiation auprès des propriétaires de logements, d'orientation sur les lois actuelles ayant trait aux propriétaires de logements et aux locataires, d'aide à l'établissement dans une nouvelle demeure et de renseignements sur les autres services de logement au sein de la collectivité. Le CCI œuvre auprès de 5 500 immigrants et réfugiés par année, dont environ 1 500 qui sont des nouveaux arrivés. En outre, le CCI a mis au point des programmes novateurs de bénévolat. Son Programme d'accueil permet d'apparier les nouveaux arrivants à des Canadiens disposés à leur apporter une aide dans le processus d'établissement. Qui plus est, le CCI en est à concevoir un programme de formation aux bénévoles de l'aéroport, afin que ceux-ci rehaussent leur capacité à aider les nouveaux arrivants à Ottawa pour la première fois.

L'organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCSIO) répond aux besoins de 16 000 personnes par année. La plupart des services de logement qu'elle fournit sont le fruit de l'aiguillage vers la Maison d'accueil, dont le personnel a trouvé un membre du personnel à l'OCSIO en mesure de fournir un service davantage adapté aux besoins des nouveaux arrivants. (Une description détaillée de la Maison d'accueil figure ci-après.) En outre, l'OCSIO procure un soutien par rapport aux difficultés de logement qui surviennent lorsque de nouvelles arrivantes échappent à la violence en milieu familial, de même qu'à l'intention des jeunes grâce à leur 21 agents de liaison multiculturelle situés dans les écoles d'Ottawa.

Les autres membres des LASI ont une ampleur modeste. En règle générale, ils fournissent une aide individuelle et axée sur la clientèle de façon globale. Il arrive

fréquemment que la question du soutien quant aux difficultés de logement survienne dans le contexte des autres difficultés soulevées pour les nouveaux arrivants. L'organisme Jewish Family Services (JFS) fournit de l'aide à la clientèle de confession juive et des autres confessions; il compte à l'heure actuelle environ 400 dossiers actifs (qui n'ont pas tous trait aux nouveaux arrivants). De plus, l'organisme JFS a apporté un soutien à l'organisme Somali Centre Family Services à ses débuts; à l'heure actuelle, ce dernier organisme compte environ 800 dossiers actifs. L'organisme JFS œuvre auprès des collectivités confessionnelles axées sur les synagogues et qui peuvent aider de diverses façons la clientèle à trouver un logement et à le conserver. La Lebanese and Arab Social Services Agency (LASSA) d'Ottawa-Carleton aide les nouveaux arrivants dans la recherche de domicile, la cosignature du bail, l'interprétation des questions juridiques, et la solution de conflit avec les propriétaires de logements. De son côté, le Ottawa Chinese Community Service Centre procure des services sociaux aux membres à faible revenu de la collectivité chinoise, dont un bon nombre nécessitent un logement. En règle générale, l'organisme œuvre au moyen des réseaux parallèles au sein de la collectivité chinoise, de façon à trouver des solutions à court et à long terme en matière de logement, à jouer un rôle de médiateur auprès des propriétaires de logements au besoin, et à donner des renseignements publiés par la presse écrite chinoise sur les options en matière de logement. Enfin, les Services pour femmes immigrantes d'Ottawa offrent, entre autres services, un programme de transition et de soutien au logement à l'intention des femmes victimes de violence en milieu familial. Ils aident les femmes qui doivent tenter une action à obtenir un refuge.

### **4.3 Organismes de services de logement grand public à l'échelle locale**

À l'échelle locale, une gamme d'organismes au service du grand public sont également au service des nouveaux arrivants. L'organisme Aide-Logement aide les personnes à la recherche d'un logement ou qui risque de perdre leur logement. Pour ce faire, cet organisme fournit de l'aide de recherche de logement et des renseignements sur les droits des locataires, tout en jouant un rôle de médiateur auprès des propriétaires de logement. Tel que mentionné au préalable, l'organisme compte un membre du personnel au sein de l'OCSIO afin de répondre aux besoins particuliers des nouveaux arrivants. Outre les nouveaux arrivants dont s'occupe le personnel de l'OCSIO, l'organisme Aide-Logement estime que de 10 % à 15 % de sa clientèle annuelle de 1 000 personnes se compose de nouveaux arrivants. De son côté, l'organisme Action-Logement, qui procure des services semblables à l'intention de la collectivité francophone, comptait en 2004 2 255 nouveaux dossiers représentant 6 461 personnes. Environ 50 % étaient des nouveaux arrivants et 51 % avaient une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

Les organismes Aide-Logement et Action-Logement sont deux des six membres qui composent le Réseau de Prévention de perte de logement (RPPL) d'Ottawa. Ils œuvrent avec les conseillers en prévention de perte de logement à quatre centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa : Pinecrest-Queensway; Carlington; du Sud-Est d'Ottawa; et de Nepean. Le RPPL a récemment fait l'objet d'une évaluation dont le rapport devrait décrire dans le détail son fonctionnement, y compris les services fournis aux nouveaux arrivants. Les autres centres de ressources et de santé communautaires à Ottawa fournissent également un soutien en matière de logement à leur clientèle; plusieurs de ces centres se trouvent dans des quartiers à Ottawa où il y a de fortes concentrations de nouveaux arrivants.

#### **4.4 Coordination du réseau**

La coordination entre les divers organismes qui fournissent des services de logement aux nouveaux arrivants accuse un manque de structure officielle, hormis le Réseau de Prévention de perte de logements, qui relie les travailleurs de première ligne, ainsi qu'un réseau parallèle de travailleurs hispanophones de première ligne. Même en ce qui a trait au RPPL, plusieurs de nos intervenants de première ligne estiment qu'il y a maintenant moins de contacts entre les travailleurs de première ligne que par le passé, lorsque le système de collecte des données a été établi et que les travailleurs du soutien au logement se rencontraient chaque mois afin de mettre en commun les renseignements et de résoudre les problèmes. Cela dit, selon nos sources, les personnes dans l'ensemble font leur possible pour collaborer, tout en admettant que la coordination demande beaucoup de temps et coûte cher.

Les directeurs exécutifs des organismes qui composent le réseau des LASI coordonnent leur participation à différents secteurs de la collectivité : l'OCSIO en éducation; le CCI dans les services policiers; les SFI dans la protection des enfants; et le JFS à l'appui de la collectivité somalienne. Les membres des LASI font partie de l'Alliance pour résoudre la question des sans-abri de la Ville d'Ottawa. Cependant, aucun des directeurs généraux n'a choisi de se concentrer sur la question du logement et des sans-abri au sens strict.

Dans le contexte de la présente étude, on visait la tenue d'une table ronde formée de personnes qui se préoccupent des difficultés de logement des nouveaux arrivants. Des conflits d'horaire ont cependant empêché son organisation.

## 5.0 Besoins et lacunes

Plusieurs de nos intervenants ont relaté un problème global et sous-jacent : au Canada, la responsabilité relative aux besoins en logement des nouveaux arrivants n'incombe à aucun ordre de gouvernement.

À l'extérieur du Québec, seul le gouvernement fédéral joue le rôle de gardien de l'immigration, de sorte qu'il détermine le volume et, en règle générale, les habiletés, qualités et caractéristiques des immigrants au Canada. Le gouvernement fédéral s'est délesté de ses responsabilités à l'égard du logement social sur les gouvernements provinciaux dans les années 80, après quoi le gouvernement de l'Ontario s'en est délesté aux administrations municipales dans les années 90, sans toutefois accompagner ce délestage de la capacité fiscale pour s'acquitter adéquatement des responsabilités en question. Les administrations municipales et les ONG locales ont la tâche de répondre sur le terrain aux besoins en établissement des nouveaux arrivants, au moyen des budgets assemblés de diverses sources (les ministères fédéraux et provinciaux, les taxes municipales et les dons de bienfaisance).

Il est manifestement nécessaire d'établir une entente-cadre qui détermine bien clairement les rôles et responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales en ce qui a trait aux besoins en logement des nouveaux arrivants, peut-être dans le contexte d'une entente-cadre au sens large sur l'immigration, le logement, ou les deux. En outre, aux termes de cette entente, il faut admettre le rôle crucial et les exigences qui incombent aux organismes communautaires fournissant les services à l'échelle locale.

En ce moment, il peut se révéler propice de plaider en faveur d'une telle entente-cadre. Le gouvernement fédéral a manifesté de l'intérêt à l'égard du concept de « politique publique axée sur la dimension locale », au moyen duquel on envisage un ensemble de rapports caractérisés par une collaboration accrue entre les trois ordres de gouvernement\* à propos d'une gamme de questions publiques. Les récents énoncés du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration semblent indiquer que le gouvernement fédéral favorisera la participation du milieu local à la politique d'immigration (Clark, 2005b). Parallèlement, la récente annonce du gouvernement fédéral quant à son intention d'accroître de façon appréciable l'immigration au cours des cinq prochaines années a donné lieu à la critique répandue chez la population. Cette critique porte sur les antécédents du gouvernement fédéral par rapport au soutien apporté à l'établissement des immigrants jusqu'à présent†.

En deuxième lieu, la nécessité de fournir des renseignements judicieux en temps et lieu compte parmi les lacunes fréquemment mentionnées. Nous avons interviewé plusieurs nouveaux arrivants qui jugeaient avoir été mal informés – ou pas informés du tout – par les agents d'immigration du Canada en poste aux ambassades à l'étranger, à propos des véritables conditions qui ont lieu au Canada. De nombreux nouveaux arrivants s'attendaient à ce que leurs habiletés fassent l'objet d'une forte demande et à se trouver un emploi sur-le-champ. Ils nous ont affirmé que les ambassades du Canada à

---

\* Pour obtenir le contexte du concept de « politique publique axée sur la dimension locale » (ou « place-based public policy »), voir (en anglais) Bradford (2005).

† Voir, par exemple, l'éditorial du *Globe and Mail* du 27 septembre 2005.

l'étranger devraient fournir aux immigrants potentiels des renseignements exacts sur le marché du travail, les problèmes liés à la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience, de même que le coût et l'offre en matière de logements dans leur ville d'arrivée. Les nouveaux arrivants ont besoin à leur arrivée de renseignements sur les services auxquels ils ont accès à l'échelle locale. Il convient de fournir ces renseignements à l'aéroport. De nombreux immigrants admis et demandeurs du statut de réfugié ne reçoivent pas de renseignements sur l'ensemble des services à l'échelle locale, de sorte qu'ils ignorent vers qui ou vers quoi se tourner pour obtenir des conseils relatifs à un taux de location raisonnable, à leurs droits en tant que locataires ou aux quartiers les mieux adaptés à leurs besoins. Certes, les personnes dans les refuges et les réfugiés parrainés reçoivent des renseignements de la sorte, mais tel n'est pas le cas de nombreux autres. On nous a dit qu'il serait très utile de communiquer aux réseaux parallèles les renseignements sur les services offerts, de façon à les transmettre aux nouveaux arrivants dès leur arrivée. Pour ce faire, il faut se rendre vers les collectivités qui reçoivent les nouveaux arrivants pour leur remettre les renseignements en format accessible.

En troisième lieu, certains des travailleurs de première ligne au sein des organismes et refuges au service du grand public ont exprimé le besoin de mettre en œuvre une formation intensive qui soit axée sur les questions délicates et la communication interculturelle.

En quatrième lieu, certains nouveaux arrivants ont besoin au plus haut point d'obtenir du soutien personnel, et de l'accompagnement pour rendre visite aux propriétaires de logements, de se familiariser avec le système de transport en commun, de se rendre à leurs rendez-vous chez le médecin, et ainsi de suite. Si de nombreux organismes de première ligne en matière d'établissement s'acquittent en partie de ces tâches, ils ne peuvent toutefois le faire avec tous et chacun. Plusieurs ont jugé qu'il serait utile de rassembler une équipe de bénévoles aux compétences linguistiques étendues, possiblement pour travailler auprès des réseaux parallèles actuels. L'accès aux services de garde est un besoin marqué chez les femmes dans les refuges qui doivent chercher un logement, un emploi, et ainsi de suite. À titre d'exemple, le refuge pour familles Forward n'offre que dix heures de garde d'enfants par semaine.

En cinquième lieu, les nouveaux arrivants aînés ont besoin d'endroits où établir des liens, communiquer dans leur langue, en apprendre au sujet de leurs droits et sortir de leur isolement social. Voilà une façon par laquelle nous pourrions appuyer les réseaux parallèles.

En sixième lieu, certains de nos intervenants recommandent d'offrir des logements « de transition » ou temporaires à l'intention des nouveaux arrivants, soit des logements meublés dans lesquels ils peuvent habiter au cours des quelques semaines ou mois suivant leur arrivée, de façon à s'orienter et à obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de logement. Ces logements pourraient s'inspirer de la Maison d'accueil. Cependant, l'accès sera élargi et les frais seront acquittés par les nouveaux arrivants mêmes. On a également proposé comme modèle la maison Romero, à Toronto.

Un autre besoin – particulier aux réfugiés parrainés – consiste en une hausse du niveau de soutien de revenu en vertu du Programme d'aide aux réfugiés. Le gouvernement fédéral assume la responsabilité des réfugiés parrainés au cours des 12 premiers mois qu'ils passent au Canada, mais fournit une allocation inférieure aux avantages en vertu

de Ontario au travail, ce qui en soi ne suffit pas à couvrir les frais de subsistance de base.

Les autres lacunes et besoins mentionnés ne sont pas propres aux nouveaux arrivants. Bien entendu, nous avons souvent entendu parler du besoin d'un approvisionnement adéquat en logements sécuritaires, abordables et permanents. À cette demande, nous ajouterions que la Ville nécessite davantage de logements conçus pour répondre aux besoins des grandes familles et ménages multigénérationnels.

## 6.0 Mesures ultérieures

Notre première recommandation – fondamentale – est que la Ville convoque en table ronde les chefs de file de la collectivité des nouveaux arrivants à Ottawa afin de traiter l'ensemble complexe de difficultés auxquelles font face les nouveaux immigrants et réfugiés. Un tel regroupement pourrait déterminer les priorités de la recherche et des mesures ayant trait aux difficultés de logement que le présent document permet de relever, tout en traitant également d'un programme de travail au sens large, y compris des initiatives de défense des droits par rapport aux autres ordres de gouvernement.

Le calendrier d'un tel regroupement pourrait comprendre la mise en priorité des options qui suivent.

### 6.1 Options de recherche

Dans les sections précédentes, nous avons relevé plusieurs projets de recherche potentiels qui seraient utiles. La recherche relative aux collectivités de nouveaux arrivants doit prendre en compte les besoins, conceptions et présomptions de nature culturelle de ces collectivités. Dans de nombreux cas, il serait opportun de recourir à un groupe de référence communautaire ou à un comité directeur, et les méthodes participatives peuvent constituer le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats voulus. Le travail réalisé par l'Access Alliance Multicultural Community Health Centre (2003) de Toronto peut servir d'exemple de cette démarche.

Parmi les options de recherche possibles, nous avons déterminé ce qui suit :

- Étudier les réseaux parallèles qui apportent de l'aide aux nouveaux arrivants à Ottawa : leurs forces, leurs limites, et les façons par lesquelles on peut les renforcer.
- Étudier la nature et la portée de l'absence de logements cachée chez les nouveaux arrivants à Ottawa, ses causes, et les façons par lesquelles il est possible de traiter ce problème.
- Évaluer la portée à laquelle les conflits familiaux causés par le mauvais appariement entre le mode de vie et la conception des habitations entraîne l'état de sans-abri de la part des ménages nouveaux arrivants. (Proposition de Klodawsky et al. (2005)).
- Évaluer les besoins des familles monoparentales chez les nouveaux arrivants dans les refuges pour familles et les logements sociaux.
- Étudier la nature et la portée de la discrimination qui entrave l'accès au logement des nouveaux arrivants à Ottawa.
- Évaluer l'incidence de l'absence de logement absolue et cachée sur la santé mentale des nouveaux arrivants.

### 6.2 Options de mesures

- Travailler auprès des chefs de file municipaux afin de plaider en faveur d'une entente-cadre qui établit les rôles et responsabilités des trois ordres de gouvernement en ce qui a trait à l'établissement des nouveaux arrivants au Canada,

une entente qui admet le rôle crucial et les exigences incombant aux organismes communautaires qui fournissent des services à l'échelle locale.

- Plaider en faveur d'une hausse de financement du gouvernement fédéral servant à l'hébergement des nouveaux arrivants, étant donné la responsabilité fédérale en matière de politique d'immigration.
- Plaider en faveur d'une hausse des niveaux de soutien du revenu à l'intention des réfugiés parrainés, en vertu du Programme d'aide aux réfugiés qui relève du gouvernement fédéral.
- Plaider en faveur d'une stabilité accrue des ententes de financement à l'intention des organismes bénévoles au service des immigrants.
- Faciliter l'accès des immigrants nouvellement admis et demandeurs du statut de réfugié aux renseignements sur les services locaux dont les nouveaux arrivants disposent. Pour ce faire, il est possible d'améliorer les services de renseignements à l'aéroport, de mettre en œuvre un service téléphonique 24 heures sur 24 et d'intervenir auprès des réseaux parallèles.
- Assurer une formation et une communication interculturelles poussées, ainsi qu'une formation traitant des services aux femmes victimes de violence, à l'intention des travailleurs de première ligne au sein des organismes et refuges au service du grand public.
- Élargir les programmes de bénévolat par le travail auprès des réseaux parallèles afin de constituer une équipe de bénévoles aux compétences linguistiques étendues, afin d'aider les nouveaux arrivants qui nécessitent un soutien élevé.
- Renforcer les réseaux parallèles en leur fournissant des ressources de renseignements et contribuer à la mise sur pied d'établissements destinés aux personnes âgées des collectivités en question.
- Mettre en œuvre un hébergement temporaire à l'intention des immigrants récemment arrivés qui en acquitteront le coût, en fonction de séjours à court terme à l'arrivée à Ottawa.
- Élaborer des plans de mesure de suivi en fonction des options de recherche choisies, par exemple, intervenir dans les cas de discrimination systémique et d'hébergement défectueux, ou rehausser l'efficacité des formes de soutien à l'intention des familles monoparentales.

## **Annexe A Méthode de recherche et de consultation**

L'étude de planification tire ses renseignements d'un examen de la documentation récente et pertinente sur l'immigration et l'hébergement au Canada, de même que d'intervenants importants qui traitent dans leurs fonctions du logement des populations de nouveaux arrivants ainsi que des nouveaux arrivants mêmes. Les mandats du projet de planification étaient les suivants :

- consulter l'ensemble des intervenants significatifs (y compris les bailleurs de fonds, les clients et les fournisseurs de services de premier plan et connexes) afin de déterminer les niveaux et lacunes de services à l'heure actuelle et de relever les nouvelles questions;
- mener de la recherche sur les besoins particuliers des nouveaux arrivants dans la recherche et la conservation d'un logement et des pratiques exemplaires quant aux services fournis afin de répondre à ces besoins;
- rédiger un rapport qui reflète la recherche et les consultations dans une description des options d'amélioration des services, afin d'obtenir des résultats améliorés en matière de logement chez cette population.

### **Détermination des intervenants principaux**

- \* Les membres des LASI (Local Agencies Serving Immigrants) et les contacts dans les centres de santé communautaires ont permis de déterminer les intervenants principaux des organismes communautaires.
- \* Un des membres des LASI, la Eastern Ontario Landlords Association de même que des contacts personnels ont fourni plusieurs noms de propriétaires de logements à l'échelle locale.
- \* Tous les immigrants récents et réfugiés ont été localisés grâce à l'aide de l'OCSIO (Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa). Les chercheurs ont préparé une circulaire qu'ils ont distribuée aux travailleurs en établissement afin que ceux-ci la remettent à leurs clients plusieurs jours avant la tenue d'une assemblée publique à l'OCSIO. Les chercheurs ont insisté sur le fait que l'invitation était volontaire et ouverte à quiconque voulait bien relater son expérience en recherche de logement à Ottawa. On a assuré aux participants que leurs contributions demeurerait anonymes quel que soit le rapport. En outre, un des conseillers de l'OCSIO a organisé une entrevue privée avec trois clientes qui ont vécu une crise du logement particulièrement difficile.

### **Une table ronde sur les nouveaux arrivants et le logement**

L'Équipe a consenti à l'idée d'une table ronde des nouveaux arrivants sur le logement dans le contexte du présent projet de recherche et de consultation. [Équipe de renforcement de la capacité communautaire pour venir en aide aux sans-abri, Mandat du document de secteur sur les nouveaux arrivants qui sont des sans-abri ou qui risquent de le devenir, 26 juillet]. On a envisagé la table ronde comme un lieu où façonner les options de ce secteur, à partir de la recherche et des consultations des intervenants. Il a été impossible de procéder à la réunion en table ronde à temps afin de

façonner les options et de formuler des recommandations pour le présent rapport. Cela dit, les chercheurs recommandent la tenue dès que possible de cette table ronde, de façon à façonner davantage la planification des mesures communautaires de ce secteur, et à définir les priorités dans l'approfondissement de la recherche.

## Annexe B Intervenants principaux

La liste qui suit se compose des organismes avec lesquels les chercheurs sont entrés en contact pour réaliser les entrevues. On a promis aux intervenants des organismes que leurs noms ne figureront pas dans le développement du rapport. On a également promis l'anonymat complet aux intervenants parmi les nouveaux arrivants.

Nous avons parlé aux travailleurs de première ligne : les travailleurs en prévention de l'expulsion du logement; les travailleurs multiculturels et en établissement au sein des organismes communautaires; et les directeurs généraux de plusieurs organismes. Dans certains de ces organismes, nous avons parlé à plusieurs personnes à la fois ou séparément. Deux des organismes de financement ont été interviewés (municipal et fédéral); nous n'avons pas communiqué avec les bailleurs de fonds provinciaux et non gouvernementaux comme Centraide. Par l'intermédiaire de l'OCSIO, nous avons pu recueillir les expériences de 15 immigrants et réfugiés récents au Canada qui habitent maintenant Ottawa.

En tout, 56 intervenants principaux ont été interviewés individuellement ou en groupe.

<b>Centres de ressources et de santé communautaires</b>	
Services de santé et services communautaires Pinecrest-Queensway	Suzi Gruda, Établissement – RPPL Kathy McCurdie, travailleuse en établissement au refuge Carling
Centre de santé communautaire du centre-ville	Elizabeth Chin, agente de développement communautaire multiculturelle
Services de santé et services communautaires du sud-est d'Ottawa	Hinda Hassan, travailleuse de soutien au logement Mohamoud Hagi-Aden, coordonnateur des liens communautaires
Refuge pour familles Forward	Francine Vachon superviseure de site
Maison d'accueil (Centre catholique pour immigrants)	Heng Chao, travailleur en logement
<b>Organismes et associations</b>	
Centre catholique pour immigrants	Carl Nicholson, directeur général Pauline Anderson, travailleuse en établissement Carla Cardell, travailleuse en établissement Dekha David, travailleuse en établissement
Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCSIO)	Nancy Worsfold, directrice générale Velinka Nevrencan, gest. des services en établissement Anna Ticas, intervention auprès d'Aide-Logement
OCSIO LINC (formation LING)	8 participants dans un cours de LINC
OCSIO	7 clients d'OCSIO
Jewish Family Services	Adriana Jary, adjointe de direction Mara Muzinkansky, services d'établissement
Ottawa Chinese Community Service Centre	Rupert Yeung, directeur des conseils et de la programmation en santé mentale
Lebanese and Arab Social Services	Fred Awada, directeur général
Services pour femmes immigrantes	Vanadana Mirawadi, préposée aux cas
Somali Centre for Family Services	Mohamoud Hagi-Aden, consultant/conseiller
Aide-Logement	Trudi Sutton, directrice générale
Action-Logement	Rosine Kaley, directrice 8 travailleurs de soutien au logement
Arladun Somali-Canadian Society	M. F. Hassan
Mosquée principale d'Ottawa – comité de la	Gus Akrouche

Zakat	
Ottawa Muslim Association	Bader Siddiqi, président D <sup>r</sup> Malik, président sortant
Ottawa Muslim Women's Association	Shano Bejkosalag, vice-présidence
Multifaith Housing	Gay Richardson, secrétaire
<b>Bailleurs de fonds</b>	
Direction du logement de la Ville d'Ottawa	Jason Abbott, gestionnaire de la base de données du SISA
RHDCC, Initiative nationale pour les sans-abri	Louise Atkins
<b>Propriétaires de logements</b>	
Un gestionnaire immobilier d'un propriétaire de logements d'une grande société	
Propriétaire de logements – maison de chambres pour célibataires	
Propriétaire de logements et gestionnaire immobilier de logements collectifs au centre-ville	
<b>Autre</b>	
Chercheur, Université Carleton	Fran Klodowsky, professeur

## Annexe C Guide d'interview

### Protocole générique d'interview (9 septembre 2005)

Nous nous servons du présent protocole d'interview dans la planification de nos entrevues individuelles en profondeur. Nous l'avons adapté pour y ajouter des questions plus précises, au besoin, par rapport aux personnes interviewées en particulier.

**Présentations** : Nous travaillons auprès de plusieurs autres chercheurs et avec l'Équipe de renforcement de la capacité communautaire pour venir en aide aux sans-abri afin de préparer un plan d'action communautaire sur la question des sans-abri. Ce plan tiendra compte en partie des difficultés de logement particulières auxquelles font face les nouveaux arrivants à Ottawa.

#### 1. Conditions du contexte touchant les difficultés de logement des nouveaux arrivants

Quels changements ou tendances – favorables ou défavorables – avez-vous constaté récemment dans les conditions du contexte touchant les résultats des nouveaux arrivants en matière de logement?

p. ex., les conditions d'emploi des nouveaux arrivants

les changements aux règles ou aux pratiques régissant les réfugiés

nombre global de nouveaux arrivants à Ottawa

#### 2. Difficultés de logement des nouveaux arrivants :

Comment décririez-vous les difficultés de logement auxquelles font face les immigrants et réfugiés à Ottawa à l'heure actuelle?

- \* Nature et portée du problème de l'absence de logement absolue? Portée à laquelle les nouveaux arrivants dépendent des refuges ou du logement de transition.
- \* Nature et portée de l'absence de logements relative ou cachée : dormir temporairement chez autrui, habiter un logement surpeuplé ou défectueux, etc.
- \* Y a-t-il des groupes particuliers de nouveaux arrivants qui éprouvent davantage de difficultés que les autres?
  - les réfugiés par rapport aux immigrants
  - les demandeurs du statut de réfugié par rapport aux réfugiés parrainés
  - les jeunes
  - les personnes âgées
  - les femmes
  - des groupes ethniques ou linguistiques en particulier

- \* Dans quelle mesure les nouveaux arrivants font-ils état de discrimination exercée par les propriétaires de logements ou autres gardiens du logement? Cherchez à découvrir le type de discrimination, d'après
  - la couleur de la peau
  - le niveau de revenu
  - la source de revenu (p. ex., le bien-être social)
  - la religion
  - l'origine ethnique/la langue/l'accent/le pays d'origine
  - la taille de la famille
  - le sexe
  - autre
- \* Y a-t-il un nombre important de personnes sans le statut juridique d'immigrants ou de réfugiés à Ottawa? Si oui, quels sont les problèmes particuliers auxquels elles font face?
- \* Dans quelle mesure les réseaux sociaux parallèles sont-ils importants – la famille, les amis, les groupes confessionnels, les mosquées, etc. – afin d'aider les nouveaux arrivants à trouver un logement?
- \* Les points suivants jouent-ils un rôle particulier dans l'expérience que vivent les immigrants et réfugiés à l'égard du logement?
  - la santé, y compris les questions de santé mentale
  - l'abus d'alcool ou d'autres drogues
- \* Qu'est-ce que les immigrants et réfugiés nécessitent le plus pour faire en sorte d'obtenir et de conserver un logement adéquat?
- \* Y a-t-il des sources documentaires qu'il convient de connaître? (Évaluations, recherche, etc.)

### 3 Soutien d'organisme

Combien et dans quelle mesure (un organisme particulier) soutient-il l'obtention et la conservation de logement améliorées à l'intention des nouveaux arrivants?

- \* Comment la clientèle se familiarise-t-elle avec l'organisme?
- \* Si la clientèle est aiguillée par d'autres organismes, quel est le fonctionnement des modalités? Y a-t-il une façon d'en optimiser le fonctionnement?
- Quels services particuliers relatifs au logement l'organisme fournit-il?
- L'organisme appuie-t-il d'une certaine façon les réseaux sociaux parallèles afin d'aider les nouveaux arrivants à trouver et à conserver un logement adéquat?

- \* Vers quoi la clientèle chemine-t-elle une fois sortie de l'organisme? Demeurez-vous en contact avec elle ou faites-vous le suivi à son sujet?
- Comment la clientèle évalue-t-elle le soutien qu'elle reçoit de l'organisme?
- Dans quelle mesure l'organisme s'investit-il afin de prendre fait et cause pour l'amélioration des politiques adoptées par les gouvernements fédéral et provincial et les administrations municipales, particulièrement en ce qui a trait aux difficultés de logement des nouveaux arrivants? L'organisme appuie-t-il les groupes de défense qui œuvrent à cet égard?

#### 4. Fonctionnement du réseau de soutien

Quels organismes travaillent à soutenir les nouveaux arrivants par rapport au logement ou à apporter un soutien connexe? (Sont compris les organismes au service des immigrants et réfugiés en particulier et les organismes au service de la population dans l'ensemble, notamment les immigrants et les réfugiés.)

- \* Dans quelle mesure les partenariats entre organismes sont-ils efficaces afin de répondre aux besoins en logement et à l'intégration globale des nouveaux arrivants?

très efficaces\_\_\_ adéquats\_\_\_ passables\_\_\_ médiocres\_\_\_

- \* Que peut-on faire pour renforcer ou accroître ces partenariats?

- \* Comment évalueriez-vous la coordination des services à l'intention des nouveaux arrivants à Ottawa à l'heure actuelle?

très bonne\_\_\_ adéquate\_\_\_ passable\_\_\_ médiocre\_\_\_

- \* Pouvez-vous décrire la façon dont votre organisme et d'autres organismes au service des nouveaux arrivants sont coordonnés?

- \* Qu'est-ce qui a changé au cours des quatre à cinq dernières années?

- \* Dans quelle mesure le réseau de logements et de soutien au service des immigrants et réfugiés fonctionne-t-il bien à l'heure actuelle? Pourquoi? (Organismes municipaux et communautaires)

très bien\_\_\_ adéquatement\_\_\_ de façon passable\_\_\_ de façon médiocre\_\_\_

- \* Que faut-il pour combler les lacunes de service et de soutien? Qu'est-ce qui pourrait améliorer l'accès et le maintien de logements adéquats à l'intention des nouveaux arrivants?

- Que peut-on faire pour appuyer les réseaux sociaux parallèles qui aident les nouveaux arrivants à trouver et à conserver un logement adéquat?

- \* Quels principes d'orientation faut-il adopter dans un plan de mesures relatif au logement des nouveaux arrivants?

5. Suivi

À quelle autre personne faudrait-il s'adresser?

Y a-t-il de la documentation pertinente que vous recommanderiez?

## Annexe D Références

- Access Alliance Multicultural Community Health Centre (2003). Best Practices for Working with Homeless Immigrants and Refugees: A Community-Based Action-Research Project: Phase 1: Research. Toronto, Access Alliance Multicultural Community Health Centre, mars 2003. [http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/housing\\_neighbourhoods/AccessAlliance/Report.pdf](http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/housing_neighbourhoods/AccessAlliance/Report.pdf) (en anglais)
- Ballay, Patrick et Michael Bulthuis (2004). Le nouveau visage de l'itinérance. Nos diverses cités, n° 1, p. 122-126.
- Bradford, Neil J. (2005). Place-based Public Policy: Towards a New Urban and Community Agenda for Canada. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, rapport de recherche FJ51, mars 2005.
- Centre syndical et patronal du Canada (2003). Interim Report for the Integration of Internationally-Trained Workers Project. Ottawa, Centraide Ottawa et World Skills, 15 septembre 2003.
- Centre syndical et patronal du Canada (s.d.). An Analysis of the Ottawa Labour Market. Background Report for Joint Project on Integrating Foreign-Trained Workers into the Labour Market. Ottawa, Centraide Ottawa et World Skills.
- Centre syndical et patronal du Canada (s.d.). Tapping the Potential: A Statistical Profile of Ottawa's Immigrant Workforce. Background Report for Joint Project on Integrating Foreign-Trained Workers into the Labour Market. Ottawa, Centraide Ottawa et World Skills.
- Clark, Campbell (2005a). "Martin speech gives hint of pre-vote priorities." The Globe and Mail, 21 septembre 2005, p. A1.
- Clark, Campbell (2005b). "Ottawa set to announce immigration overhaul." The Globe and Mail, 24 septembre 2005, p. A7.
- Elmi, Abdullahi S. (1999). A Study on the Mental Health Needs of the Somali Community in Toronto. Toronto, York Community Services and Rexdale Community Health Centre, septembre 1999.
- Projet des professionnels de formation internationale (2004). Vers l'avenir : Projet des professionnels de formation internationale – Avant-projet. Ottawa, Centre syndical et patronal du Canada, Centraide Ottawa et World Skills, février 2004.
- Israelite, Neita Kay , Arlene Herman, Faduma Ahmed Alim, Hawa Abdullahi Mohamed and Yasmin Khan (1999). "Settlement Experiences of Somali Refugee Women in Toronto." Article rédigé à l'occasion du 7<sup>e</sup> International Congress of Somali Studies, Université York, Toronto, 10 juillet 1999, <http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/community/israelite2/Israelite2.pdf>
- Jimenez, Marina (2003). "Why a veteran MD works as an orderly." The Globe and Mail, 2 décembre 2003.
- Klodowsky, Fran, Tim Aubry, Behnam Behnia, Carl Nicholson et Marta Young (2005). The Panel Study on Homelessness: Secondary Data Analysis of Responses of Study Participants Whose Country of Origin is not Canada. Ottawa, Rapport rédigé pour le Secrétariat national pour les sans-abri, 15 mars 2005.

- Lee, Kevin (2000). La pauvreté urbaine au Canada : un profil statistique. Ottawa, Conseil canadien de développement social, document consulté en septembre 2005. <http://www.ccsd.ca/pubs/2000/up/>
- Local Agencies Serving Immigrants et Conseil de planification sociale d'Ottawa (2002). Building the Ottawa Mosaic. Summary Report: Conference on Issues Regarding Ethno-cultural Minorities in Ottawa, 25 avril 2002, Ottawa, LASI et CPS.
- Lochhead, Clarence (2003). La pénalité de transition : le chômage chez les immigrants récents au Canada. Commentaire du CSPC, Ottawa, Centre syndical et patronal du Canada, juillet 2003.
- Martin, Paul (2005). « Allocution du Premier ministre Paul Martin, le 20 septembre 2000, Gatineau, Québec ». <http://pm.gc.ca/fra/news.asp?id=586>
- Miraftab, Faranak (2000). "Sheltering Refugees: The Housing Experience of Refugees in Metropolitan Vancouver, Canada." Canadian Journal of Urban Research, vol. 9 n° 1, p. 42-57.
- Murdie, Robert (2001). « Refugee Homelessness Prevention ». Sommaire d'un séminaire du CERIS tenu à Toronto le 24 octobre 2001. Toronto, document téléchargé le 6 sept. 2005. [http://ceris.metropolis.net/research-policy/research\\_content/housing/murdie1.htm](http://ceris.metropolis.net/research-policy/research_content/housing/murdie1.htm)
- Murdie, Robert (ed) (2003). Living on the Ragged Edges: Immigrants, refugees and homelessness in Toronto: Forum Summary. Toronto: Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement (CERIS).
- Picot, Garnett (2004). "The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants." Canadian Journal of Urban Research, vol. 13 n° 1, p. 25-45.
- Conseil de planification sociale d'Ottawa (2003). Les immigrants à Ottawa : composition socio-culturelle et situation socio-économique, Ottawa, CPS, décembre 2004.
- Statistique Canada (2003). Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives, Ottawa, Statistique Canada, produit n° 98-611-XNF au catalogue.
- The Globe and Mail (2005). "Volpe's immigration numbers don't add up." The Globe and Mail, le 27 septembre 2005, p. A16.
- The Ottawa Mosaic (2004). An Exploratory Overview of the Assets of Immigrant and Visible Minority Communities in Ottawa. Ottawa: The Ottawa Mosaic (projet conjoint du Conseil de planification sociale d'Ottawa et des Local Agencies Serving Immigrants).
- United Nations Centre for Human Settlement (Habitat) (1987). Global Report on Human Settlements 1986. New York: Oxford University Press.
- United Way/Centraide Ottawa (2004). United Way Demographics. Ottawa: United Way/Centraide Ottawa, document téléchargé le 6 sept. 2005. [http://canada.metropolis.net/research-policy/cities/urban\\_roundtable/2003%20UnitedWayDemographics.pdf](http://canada.metropolis.net/research-policy/cities/urban_roundtable/2003%20UnitedWayDemographics.pdf)
- Zine, Jasmin (2002). Living on the Ragged Edges: Absolute and Hidden Homelessness among Latin Americans and Muslims in West Central Toronto. Toronto: Informal Housing Network Project, document téléchargé le 7 sept. 2005. <http://ceris.metropolis.net>